



Publié le : 23/09/2025

Bureau

Séance du jeudi 11 septembre 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 4 septembre 2025 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h23

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO (à compter de la question n° 26), M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE (jusqu'à la question n°86 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 46), M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°3 et jusqu'à la question n° 79 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 52)

Etaient absents : M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Gilles ORY donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. André TERZO donne pouvoir à M. Christophe LIME, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 51 incluse)

Délibération n°2025/2025.00247

Rapport n°15 - Actions recherche et innovation - Fonds Régional pour l'Innovation - Soutien aux projets Worldplas, Cisteo Medical, France Culture Environnement, Intireality Solutions, Shine Research et de la fondation Franche-Comté Innov

Actions recherche et innovation - Fonds Régional pour l'Innovation - Soutien aux projets Worldplas, Cisteo Medical, France Culture Environnement, Intireality Solutions, Shine Research et de la fondation Franche-Comté Innov

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°2	27/08/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Actions recherche et innovation »	Financement au titre de l'enveloppe Fonds Régional pour l'Innovation gérée par BPI France

Résumé :

Dans le cadre de la convention signée avec BPI France, le Fonds Régional pour l'Innovation (FRI) permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et/ou les laboratoires de recherche.

A ce titre, le financement du projet porté par les sociétés Worldplas, Cisteo Medical, France Culture Environnement, Intireality solutions et la fondation FC innov font l'objet d'une affectation de crédits à hauteur de 20 000 € sous forme de subvention dans le cadre du FRI.

Le projet de la Société Shine Research fait l'objet d'une affectation de crédits sous forme d'une avance remboursable à hauteur de 20 000 € dans le cadre du FRI.

I- Projet porté par la société Worldplas

A/ Présentation de la société

La société créée en 1997 sur Besançon a pour Président Directeur Général Denis GUNES.

La société est installée sur la technopôle Temis Microtechniques avec une unité de production de près de 6000m² et emploie 41 personnes.

Worldplas se développe dans l'injection plastique avec la conception et réalisation de moules, la création de pièces techniques et thermoplastiques, le surmoulage, l'intégration de pièces complexes grâce à des techniques avancées ; le découpage de haute précision et l'assemblage manuel et automatisé de composants.

Ses marchés principaux sont l'aéronautique et la signalétique routière. Worlplas est présent également dans le médical, l'automobile et le luxe en fonction des opportunités.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

La société envisage de développer des feux tricolores de croisement autonomes, pour la gestion intelligente du trafic basée sur une basse consommation et, connectés pour une gestion et monitoring en temps réel.

Aujourd'hui la société est reconnue pour son expertise dans la fabrication de panneaux de signalétique en résine technique monobloc. Le marché de la signalisation routière, comporte des spécialistes de la signalisation horizontale (comme le marquage au sol, etc.) et la signalisation verticale (les panneaux). Il s'agit d'un marché estimé à 700 millions d'euros. En France, seuls 2 acteurs internationaux se positionnent sur la gestion des infrastructures et du trafic.

Ainsi, la volonté de Worldplas est de se positionner comme un acteur reconnu de la signalisation routière dynamique et de la gestion intelligente des infrastructures. L'entreprise adopte une approche collaborative en s'entourant de partenaires académiques et privés avec une expertise de développement durable. Le projet de faisabilité de feux tricolores de croisement autonome et connectés s'inscrit dans une démarche compétitive liée à la Smartcity avec une ambition de développement en Europe et en Afrique. Il s'agit de proposer une technologie écoresponsable.

C/ Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 351 356 €

Montant de l'aide : 170 000 €

Durée du projet : 24 mois

Décision en comité FRI : le 24 avril 2025

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 50 000 € en subvention + un PTZI (Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation) de 100 000 euros.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Worldplas est de 20 000 € sous forme de subvention.

II- Projet porté par la société Cisteo Medical

A/ Présentation de la société

Cisteo Medical créée en 2010 sur Besançon a pour PDG Christophe Moureaux. La société propose des prestations dans les domaines de la conception, du développement, de l'homologation, et de la fabrication de dispositifs médicaux pour la cardiologie, la neurochirurgie, l'urologie, l'ORL, etc. La société offre une technologie complète grâce à l'internationalisation de compétences en micromécanique, électronique et informatique.

La société accompagne également ses clients dans les démarches réglementaires, et normatives.

Son effectif est de 47 personnes.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

Le programme d'innovation porte sur la faisabilité d'un dispositif médical ophtalmologique d'évaluation des obstructions du système lacrymal.

Il n'existe pas à ce jour de dispositifs autonomes d'évaluation des obstructions lacrymales. Ce projet va permettre à la société de renforcer sa visibilité et son expertise dans le domaine ophtalmologique, dans le développement de dispositifs électro-médicaux et d'obtenir le statut de fabricant légal sur ce secteur médical. Le programme est labellisé par le pôle de compétitivité (PMT) et des partenariats sont établis avec des acteurs du territoire.

C/ Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 140 821 €

Montant de l'aide : 70 000 €

Durée du projet : 14 mois

Décision en comité FRI : le 24 avril 2025

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 50 000 € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Cisteo Medical est de 20 000 € sous forme de subvention.

III- Projet porté par la société France Culture Environnement

A/ Présentation de la société

La société FCE créée en 1997 est présente sur 4 sites géographiques, Levier, Champagnole, Poligny et Pirey. Jean-Charles Cuenot deviendra le PDG en 2021 suite au rachat de FCE auprès de ses fondateurs.

L'activité de l'entreprise porte sur la réalisation de travaux d'aménagements extérieurs avec des valeurs très ancrées en RSE (préservation de la nature et respect des territoires). L'entreprise n'a eu de cesse d'évoluer et de s'adapter aux besoins du marché. Historiquement spécialisée dans l'activité forestière et dénommée Franche-Comté Forêt lors de sa création, elle développera ensuite une deuxième compétence avec la pose de clôtures pour les grands ouvrages d'arts (TGV, autoroute) avant de se diversifier en tant qu'aménageur polyvalent.

Les 4 sites géographiques permettent d'assurer une circularité optimale et diminuer l'impact carbone des interventions, l'entreprise investit régulièrement dans son matériel et la modernisation de son parc machine pour diminuer la pénibilité des opérateurs.

Le programme d'innovation est porté par le site de Pirey dont l'effectif est de 25 personnes.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

Le projet d'innovation porté par FCE est de créer une démarche d'économie circulaire en revalorisant des déblais inertes pour reconstituer de manière naturelle un sol fertile. Ce projet s'inscrit dans la recherche de sens écologique de l'entreprise pour une croissance vertueuse et durable, qui vise à limiter l'utilisation des ressources naturelles en terre végétale. Les matériaux de terrassement voués à l'enfouissement sont valorisés. L'impact de transports est réduit et la captation de carbone par l'amélioration de la fertilité des sols est bonifiée. Ces mesures contribuent aux objectifs de la loi zéro artificialisation (ZAN).

Le projet va générer directement la création de 2 à 3 emplois et favoriser l'intégration de nouvelles compétences agronomiques en caractérisation des sols aux bénéfices des clients.

L'expérimentation se tiendra sur le site de Pirey.

Ce projet est accompagné par le pôle de compétitivité Infra2050 et la structure Agronov.

C/ Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 153 028 €

Montant de l'aide : 70 000 €

Durée du projet : 24 mois

Décision en comité FRI : le 26 juin 2025

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 50 000 € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à FCE est de 20 000 € sous forme de subvention.

IV- Projet porté par la société Intireality solutions

A/ Présentation de la société

Intireality est une jeune entreprise innovante spécialisée dans la réalité augmentée et l'intelligence artificielle appliquées à la création d'expériences immersives. Elle est créée en octobre 2023, Luis Contreras en est le PDG.

Celui-ci est de nationalité péruvienne, arrivé en France pour faire son doctorat. Puis, il se spécialise en tant qu'ingénieur R&D en robotique et dans le domaine des algorithmes. C'est ainsi qu'il sera recruté chez Pixee Medical à Besançon.

La jeune entreprise a suivi le parcours Start and Go de l'incubateur Decabfc pour initier une démarche en Deeptech. L'entreprise bénéficie également des conseils de la Fabrique Numérique Besançon.

La société conçoit des solutions interactives sous forme de prestations de service dans le domaine de la communication, l'évènementiel et le patrimoine.

Aujourd'hui Intireality solutions propose des produits web en réalité augmentée depuis un smartphone et pour des usages ludiques. Par exemple elle a proposé aux visiteurs du salon Vivatech, de découvrir le stand régional Bourgogne Franche-Comté de manière immersive.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

Le programme d'innovation ambitionne de développer des solutions immersives de haute précision pour pouvoir adresser le marché de l'industrie visant à doter les opérateurs et les machines industrielles de capacités avancées de vision et d'interaction. Le projet est adossé à des acteurs académiques comme Femto-ST, IMVIA. L'usage des solutions en réalité augmentée est encore peu employé dans le secteur industriel mais il est reconnu que ces technologies sont fortement attendues dans le cadre de la formation accélérée des opérateurs. Elles permettront également de réduire les erreurs humaines via des systèmes de guidage ou de rappel des procédures, la maintenance assistée et la détection des défauts sont donc des atouts attendus des technologies sur la réalité augmentée.

C/ Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 141 750 €

Montant de l'aide : 70 000 €

Durée du projet : 21 mois

Décision en comité FRI : le 24 avril 2025

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 50 000 € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Intireality solutions est de 20 000 € sous forme de subvention.

V- Projet porté par la société Shine Research

A/ Présentation de la société

Shine Research est une SAS créée en 2012. Sylvain Grosdemouge est le président du Groupe Shine qui détient Shine Research, Shine Digital et Shine Medical. 14 personnes sont rattachées à Shine Research. L'effectif groupe installé sur Châtillon- Le-Duc est de 38 personnes. Shine Research développe des jeux vidéo et des logiciels de simulation. Elle a livré près de 100 produits dans le monde entier sur de multiples plateformes.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

Le projet d'innovation intitulé TRX4Unity consiste à développer un nouvel outil d'aide au portage pour les jeux développés sur le moteur Unity.

L'objectif est de prendre en charge une partie technique du développement du jeu pour le rendre compatible avec les multiples consoles de jeux existantes sur le marché. Les clients sont ainsi plus autonomes et accèdent à de nouveaux services sur-mesure pour accélérer et fiabiliser leur activité. Shine Research ambitionne d'être référencée comme éditrice de jeux vidéo.

C/ Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 400 416 €

Montant de l'aide : 200 000 €

Durée du projet : 24 mois

Décision en comité FRI : le 26 juin 2025

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 180 000 € en PTZI

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à Shine Research est de 20 000 € sous forme d'avance remboursable.

En complément et hors cadre du FRI, BPI France complètera le programme de financement par un prêt innovation à hauteur de 200 000 €.

VI- Projet porté par Franche-Comté Innov

A/ Présentation de la fondation

La fondation FC Innov créée en 2013 sur Besançon s'appuie sur 3 membres fondateurs issus de la recherche publique régionale (L'Université Marie et Louis Pasteur, Supmicrotech-Ensmm et l'Établissement Français du Sang de BFC). Son Président est Laurent Larger avec un effectif de 25 personnes.

La fondation exerce 4 missions : la conduite de projets collaboratifs financés sur des fonds publics, la réalisation de prestations collaboratives de R&D non concurrentielles avec ou sans transfert technologique, l'organisation d'évènements de coopération scientifique et pédagogique, et l'accomplissement de prestations de R&D pour les entreprises.

Depuis 2024, FC Innov a démarré une activité de mécénat pour recevoir des dons.

B / Présentation du projet et de ses objectifs

FC Innov assure le lien entre la recherche académique et le monde socio-économique. Elle permet aux technologies de rupture issues des laboratoires de l'Université Marie et Louis Pasteur de se développer et mûrir.

Son programme d'innovation porte sur une instrumentation en fibre optique pour une gestion durable des ressources en eau. Il met en valeur l'excellence scientifique de 2 laboratoires aux compétences complémentaires (équipe Optique non Linéaire de Femto-st et le groupe transversal E. A. U. de Chrono Environnement) associant sciences de l'environnement et métrologie à fibre optique.

Le département d'optique de Femto-st est ainsi capable de fournir des mesures très précises de température le long d'un câble fibre optique ; l'équipe chrono environnement exploite cette information

pour évaluer la physique et la chimie des écoulements souterrains, et FC Innov porte la phase de transfert technologique. Ces trois partenaires s'adosseront à un industriel.
L'objectif du projet concerne l'amélioration de la ressource en eau, tant dans son exploitation (eau potable, énergie) que dans son traitement (assainissement / pollution).
Le projet permet la création de deux emplois directs. Les applications concernent aussi bien la géothermie de surface, la géothermie profonde que l'analyse de circulation d'eau dans les sites pollués.

C/ Modalités financières

Montant de dépenses retenues : 307 905 €

Montant de l'aide : 150 000 €

Durée du projet : 24 mois

Décision en comité FRI : le 26 juin 2025

Le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté finance une partie du programme portée par la société à hauteur de 130 000 € en subvention.

Le montant de l'aide de Grand Besançon Métropole proposé à FC Innov est de 20 000 € sous forme de subvention.

A l'unanimité, Le Bureau :

- **attribue 5 subventions pour les montants suivants, dans le cadre du FRI :**
 - o **20 000 € à la société Worldplas,**
 - o **20 000 € à la société Cisteo Medial,**
 - o **20 000 € à la société France Culture Environnement,**
 - o **20 000 € à la société Intireality Solutions,**
 - o **20 000 € à la fondation Franche-Comté Innov.**

- **attribue une avance remboursable à hauteur de 20 000 € à la société Shine Research dans le cadre du FRI.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention* : 0

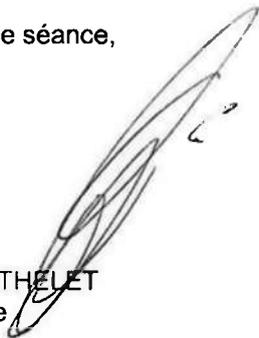
Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Catherine BARTHELET
Vice-Présidente



Pour extrait conforme,
La Présidente,

Anne VIGNOT
Maire de Besançon

